

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 30 novembre 2017

M. Pierre Méthé
Secrétaire par intérim.
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4011-2017 HQD - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019 -- INFORMATIONS DU ROEÉ REQUISES PAR LA RÉGIE DANS LE CADRE DE L'AUDIENCE DU 5 AU 21 DÉCEMBRE 2017
N/D : 1001-107**

Cher monsieur Méthé,

Conformément à la lettre de la Régie du 21 novembre dernier (A-0032), aux fins de la planification de l'audience devant se tenir du 5 au 21 décembre prochains dans le dossier en rubrique, le ROEÉ transmet les informations suivantes:

1. Moyens préliminaires

Le ROEÉ n'entend pas présenter de moyens préliminaires.

2. Adoption et présentation sommaire de la preuve du ROEÉ

Le ROEÉ prévoit avoir besoin de 45 minutes pour l'adoption et la présentation de sa preuve.

3. Les témoins

Le ROEÉ fera entendre un panel de deux témoins ordinaires, soit M. Jean-Pierre Finet et M. Bertrand Schepper, analystes externes en énergie pour le ROEÉ.

Cependant, l'un des analystes du ROEÉ, M. Bertrand Schepper, ne pourra pas être présent le 18 décembre prochain en après-midi et, en conséquence, nous demandons respectueusement à la Régie de tenir compte de cette contrainte dans l'élaboration du calendrier d'audience.

4. Les contre-interrogatoires

Le ROÉÉ prévoit contre-interroger les témoins d'Hydro-Québec comme suit :

- Panel 1 -- 20 minutes;
- Panel 3 -- 75 minutes.

Le ROÉÉ ne prévoit pas de contre-interrogatoire du Panel 2 d'Hydro-Québec ni des témoins des autres intervenants, mais demande à la Régie de lui réserver le droit de les interroger brièvement, le cas échéant, en fonction de la preuve présentée à l'audience.

5. Temps prévu pour l'argumentation

Le ROÉÉ prévoit avoir besoin de 45 minutes pour présenter son argumentation oralement.

Veillez agréer, cher monsieur Méthé, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

cc: (courriel seulement)
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Jean-Pierre Finet, analyste
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice du ROÉÉ